



Animation du site Natura 2000 “ Gorges du Haut Cher ”

Relevé de conclusions de la réunion de travail Pays de la vallée de Montluçon et du Cher – Conservatoire des sites de l'Allier Le 8 septembre 2010, Marcillat-en-Combrailles

Etaient présents :

Y. DUBILLON, C. CHITO, F. VERON.

Ordre du jour :

- Validation des aménagements portés au budget prévisionnel 2010
- Recalage parcellaire périmètre Natura 2000 : présentation du projet de dossier de consultation et détermination des actions de concertation
- Préparation projet MAEt 2011 : présentation du dossier en pré-CRAE de novembre 2010
- Organisation de l'animation nature
- Réunion du comité de pilotage
- Organisation du groupe de travail “ Qualité de l'eau ”
- Présentation du projet de budget prévisionnel 2011

Porter à connaissance :

- BP mission 2010 – aménagements 2^{ème} version
- Projet de dossier de consultation
- Dates retenues pour la formation des agents communaux

F. VERON expose tout d'abord les propositions d'aménagements portés sur le BP afin de renforcer, d'une part, le volume de temps nécessaire pour réaliser le recalage du périmètre Natura 2000 et, d'autre part, la prestation externe de l'IGN, sous-estimée initialement.

➡ C. CHITO et Y. DUBILLON valident ces aménagements.

Recalage parcellaire périmètre Natura 2000 – élaboration du dossier de consultation

Dans le cadre de la consultation officielle des collectivités, le CSA élabore actuellement une fiche de présentation reprenant de manière synthétique l'intérêt du site Natura 2000 et les principaux objectifs du recalage du périmètre ainsi qu'un argumentaire scientifique accompagnant les cartographies. Ces pièces seront, une fois finalisées, transmises à la DDT Allier pour constituer le dossier de consultation. Une version provisoire de ces documents est présentée en réunion.

➡ Y. DUBILLON souligne l'intérêt de cibler et prioriser l'information en plaçant notamment les objectifs du recalage du périmètre et la stratégie adoptée dès le début du document.

➡ C. CHITO précise qu'il serait souhaitable que les parcelles cadastrales concernées soient listées en complément des cartographies.

Recalage parcellaire périmètre Natura 2000 – concertation

Il est convenu de mener 2 réunions de concertation, d'une part auprès des élus et d'autre part auprès des exploitants agricoles. Il est convenu de mener la première réunion le même jour que le prochain comité de pilotage (date du 15 octobre retenue). Celle du 28 octobre est retenue pour la réunion à destination de la profession agricole.

Projet MAEt – préparation de l'ouverture la contractualisation en 2011 :

Tout d'abord, F. VERON est informé que MM. DUGLERY et CHITO ont été destinataires d'un courrier de la Chambre d'agriculture de l'Allier précisant son retrait de toute instance liée à Natura 2000 dans le département. Cette nouvelle position émet des interrogations sur l'implication de la Chambre d'agriculture dans la contractualisation des agriculteurs du site au dispositif MAEt. En effet, F. VERON rappelle les conditions de mise en œuvre des projets agro-environnementaux définies par la DRAAF Auvergne, à savoir qu'il n'est actuellement pas possible pour la structure opératrice du projet de réaliser les diagnostics d'exploitation, élément constitutif des dossiers de contractualisation. Une réunion de la Commission régionale agro-environnementale est programmée le 2 novembre prochain.

- Il est convenu de représenter le projet défini pour le site Natura 2000 au printemps 2010.
- D'autre part et dans l'hypothèse d'une position de retrait maintenue par la Chambre d'agriculture de l'Allier, il est convenu de solliciter la DRAAF Auvergne sur la situation et d'initier la recherche d'un potentiel nouveau partenaire pour la réalisation des diagnostics d'exploitation.

Animation nature :

Cette animation a pour principal objectif de communiquer sur les prochains travaux de restauration des landes de Nerdre (*contrat Natura 2000*). F. VERON précise que des contacts ont lieu depuis plusieurs mois avec la ville de Montluçon afin d'intégrer cette animation dans une manifestation de randonnée mais aboutir.

- Il est convenu de se relancer une dernière fois les contacts et de déterminer une date dans les prochains jours.

F. VERON précise qu'un communiqué de presse a été établi et qu'il sera dans les prochains jours adressé à plusieurs partenaires : Office de Tourisme de Montluçon, Groupe local de la Ligue pour la protection des oiseaux, l'association Chauves-souris Auvergne... et médias (*Centre France, le Bourbonnais rural, MNV*). De plus, dans le cadre d'un partenariat entre la radio RCF et le CSA, cette animation sera enregistrée puis diffusée au cours du mois d'octobre.

Y. DUBILLON précise qu'il serait intéressant de présenter sur les sites Internet du Pays et de la ville de Montluçon des liens pour l'écoute de cet enregistrement (*postcast*).

- Y. DUBILLON sollicite aussi que lui soit adressé les différents outils de communication utilisés.

Organisation d'une 2^{ème} réunion du comité de pilotage

Ce COPIL aura pour objectif de valider le travail de recalage du périmètre Natura 2000 et le lancement de la consultation officielle.

- ☞ Y. DUBILLON sollicite que F. VERON transmette rapidement une proposition d'ordre du jour avec une visite guidée du site l'après-midi.

Au regard des difficultés de susciter un intérêt de toutes les communes pour participer à la formation des agents communaux, Y. DUBILLON propose que soit diffusé un document de présentation (film) durant le COPIL afin de clarifier d'avantage l'objet et le programme.

Groupe de travail "Qualité de l'eau"

Il est sollicité de reprendre contact avec L. BOISGARD afin de faire le point sur les études et informations disponibles et d'en finaliser la synthèse. Il est projeté d'arrêter une date d'ici la fin de l'année

Présentation du projet de budget prévisionnel 2011

Y. DUBILLON précise tout d'abord que cette mission bénéficiera en 2011 d'une enveloppe financière d'un montant équivalent à 2010. Une évolution organisationnelle sera cependant opérée au sein des services du Pays avec un renforcement du temps allouée.

- ☞ C. CHITO souhaite que les actions pédagogiques soient renforcées dans le projet présenté en réunion. Il décrit des pistes de renforcement telles que l'acquisition de mallettes pédagogiques (*en référence à des mallettes présentées dans des Parcs naturels régionaux*), à l'élaboration de fiches pédagogiques à l'attention des professionnels de l'éducation ou encore à la constitution d'une exposition (*en référence à l'observatoire du paysage et des sites du PNR Livradois-Forez*).

F. VERON précise que la définition du plan de communication et d'actions pédagogiques prochainement élaboré (*dernier trimestre 2010*) permettra de cibler les différents publics visés et de cibler les outils.

- ☞ Y. DUBILLON sollicite qu'un rapport d'activités intermédiaire accompagne le budget prévisionnel 2011. De même, elle souhaite obtenir des compléments d'information quant à la poursuite de la cartographie des habitats naturels du site et d'une manière générale sur la révision du document d'objectifs.
- ☞ F. VERON interrogera la DREAL Auvergne et la DDT Allier sur la poursuite de la cartographie selon la méthodologie CHANES (*travail initié en 2007*) et la révision du DOCOB.

Informations complémentaires :

La candidature de la Communauté de communes de Marcillat en Combrailles au dispositif d'atlas communaux de la biodiversité a été retenue par la DREAL Auvergne. Les CPIE sont, à l'échelle régionale, les structures pressenties pour la réalisation des diagnostics écologiques.